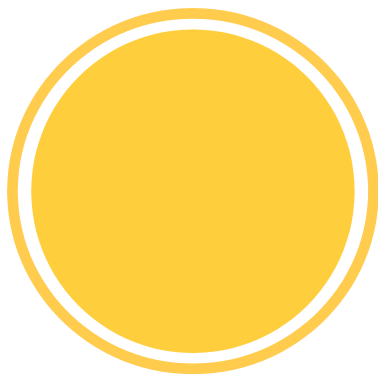




RAPPORT ANNUEL 2021



Avant-propos

En tant que fondation d'utilité publique de la Poste, le Fonds du Personnel Poste vient en aide, par le biais de subsides et de prêts, aux collaboratrices et aux collaborateurs actifs ou retraités qui se trouvent – ou risquent de se trouver – en situation précaire. De cette manière, le Fonds du Personnel Poste veille à ce que les membres du personnel restent performants ou le redeviennent et conservent leur compétitivité sur le marché du travail.

Au cours de l'exercice sous revue, le Fonds du Personnel Poste a enregistré un volume de demandes de subsides semblable à celui de l'année civile précédente. Au total, 316 subsides d'un montant total de 1 007 860 francs ont été alloués (contre 329 subsides pour un montant total de 938 046 francs lors de l'exercice précédent). En outre, 25 prêts d'un montant total de 245 993 francs ont été accordés (contre 12 nouveaux prêts pour un montant total de 125 562 francs lors de l'exercice précédent).

L'aide d'urgence Corona introduite en 2020 a continué à être proposée durant l'exercice sous revue. Au total, 14 demandes ont été soumises (contre 55 lors de l'exercice précédent) et 12 910 francs ont été versés (contre 46 204 francs lors de l'exercice précédent).

Dans le domaine de l'aide aux vacances, nous avons introduit en 2019, en coopération avec la Fondation Reka pour l'aide aux vacances, une aide aux vacances destinée aux familles, aux familles monoparentales et aux personnes en situation de handicap dont les revenus sont modestes. Aucune famille n'a eu recours à cette offre en 2021 (contre 3 familles lors de l'exercice précédent).

Le Conseil de fondation a examiné de manière approfondie la nouvelle stratégie, puis l'a adoptée pour la période 2021-2024 (comme la stratégie RH de la Poste). Dans les pages qui suivent, nous présentons les nouveautés ainsi que les premières mesures mises en place.

Après avoir exercé son mandat pendant neuf ans, le représentant du syndicat transfair René Fürst a quitté ses fonctions à la fin de l'année 2021. Il prendra une retraite bien méritée au printemps. Nous tenons à le remercier de son précieux engagement en faveur de la fondation et de ses bénéficiaires tout au long de ces années. Kerstin Büchel lui a succédé au 1^{er} janvier 2022. Nous adressons tous nos vœux de succès à Kerstin, lui souhaitons pleine satisfaction dans ses nouvelles fonctions et nous réjouissons de notre future collaboration.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont collaboré avec le Fonds du Personnel Poste l'année dernière et qui ont contribué à offrir des perspectives à des personnes en situation précaire.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

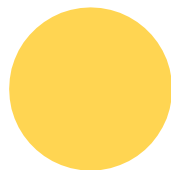
Pour le Conseil de fondation



Simone Duarte Pardo
Présidente



Sabine Felder Michaud
Directrice



Sommaire

Composition du Conseil de fondation, du Bureau et de l'organe de révision

Conseil de fondation

Bureau

Organe de révision

Stratégie du Fonds du Personnel Poste 2021-2024

Démographie et prévoyance

Digitalisierung und Arbeitsmarktfähigkeit

Aperçu des activités

Aides matérielles

Prêts

Subsides et legs

Aide d'urgence Corona

Prévention

Cours de conseil en matière de budget

Mesure de l'impact

Vacances pour tous et Aide aux vacances Reka

Finances

Placements

Analyse des risques

Comptes annuels

Bilan

Compte de résultat

Annexes

Informations générales

Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

Rapport de l'organe de révision



Composition du Conseil de fondation, du Bureau et de l'organe de révision

Conseil de fondation



Simone Duarte Pardo
Présidente du Fonds du Personnel Poste
Poste CH SA



Markus Klopfenstein
Poste CH SA



Iva Laszlo
Poste CH SA



Peter Lacher
CarPostal SA



Daniel Münger
Syndicat syndicom



David Roth
Vice-président du Fonds du Personnel Poste
Syndicat syndicom



René Fürst
Syndicat transfair

Bureau



Sabine Felder Michaud
Directrice



Kathrin Müller
Collaboratrice spécialisée
Subsides et prêts
Directrice suppléante

Wankdorfallee 4
3030 Berne
fondsdupersonnel@poste.ch
www.fondsdupersonnel-
poste.ch

Organe de révi- sion

T + R SA, Gümligen
Fiduciaire



Stratégie du Fonds du Personnel Poste 2021-2024

Le Conseil de fondation a défini de nouveaux axes stratégiques en s'appuyant sur la stratégie RH de la Poste. Son activité clé, à savoir l'octroi d'aides financières directes, demeure inchangée et les offres de prévention dans le domaine du conseil en matière de budget doivent être poursuivies.

En complément de l'offre de la Poste, le Fonds du Personnel Poste proposera ou soutiendra dorénavant des actions dont les thèmes prioritaires sont les suivants: démographie et prévoyance ainsi que numérisation et compétitivité sur le marché du travail.

Démographie et prévoyance

En collaboration avec la Poste, le Fonds du Personnel Poste entend développer à l'intention du personnel des offres axées sur les compétences financières et sur la prévention de la pauvreté chez les personnes âgées.

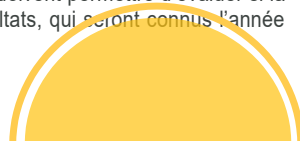
Durant l'exercice sous revue, nous avons lancé une campagne sur le thème de la prévoyance. Toutes les offres visent à ce que les collaboratrices et les collaborateurs gèrent leurs finances de manière responsable, que ce soit à l'âge de jeune adulte, avant ou pendant la vie de famille ou lors de la préparation à la retraite. Les cours de conseil en matière de budget ainsi que les offres de prévoyance ont été présentés dans le cadre de la thématique «Une gestion financière efficace pour aujourd'hui et demain». Sur le même sujet, le Fonds du Personnel Poste a financé un e-learning consacré au système suisse des trois piliers et l'a assorti de conseils pratiques en vue de la mise en œuvre. Aux côtés de l'unité Personnel, le Fonds du Personnel Poste a également élaboré des check-lists relatives à la retraite, au mode de vie et aux offres de conseil en matière de prévoyance. Ces différentes offres ont été proposées en février aux membres du personnel dans une annexe au décompte de salaire.

Numérisation et compétitivité sur le marché du travail

Grâce aux offres de la Poste, le Fonds du Personnel Poste entend préparer les collaboratrices et les collaborateurs au monde numérique et au marché du travail. Dans ce contexte, deux mesures ont été définies et mises en œuvre au cours de l'année sous revue.

Nous finançons, en totalité ou en partie, les formations initiales et continues non professionnelles des collaboratrices et des collaborateurs aux revenus modestes dans la mesure où il est prouvé que de telles formations améliorent la compétitivité sur le marché du travail. Nous avons exploité les synergies existantes entre le Conseil social et le Centre de carrière afin de pouvoir évaluer les demandes qui nous parviennent en nous fondant sur le critère de l'amélioration de la compétitivité sur le marché du travail. Cette mesure a été déployée à la fin du mois d'octobre et aucune demande n'a encore été soumise dans l'intervalle.

Par ailleurs, nous avons lancé au centre courrier d'Éclépens un projet pilote avec l'association Powercoders et la Poste. L'objectif est de développer les compétences informatiques de base du personnel d'exploitation appelé à utiliser du matériel informatique, des applications Office et des applications mobiles. En raison de la pandémie, le projet n'a pu débuter qu'en septembre. Il sera poursuivi jusqu'à la fin mars 2022. La formatrice de Powercoders est assistée par six apprentis durant les cours, le but étant de proposer la formation «en interne» à l'avenir. Deux questionnaires doivent permettre d'évaluer si la formation a porté ses fruits. Nous attendons avec impatience les résultats, qui seront connus l'année prochaine.



Aperçu des activités

Aides matérielles

Par aides matérielles, on entend les prêts ainsi que les subsides (à fonds perdus) octroyés au personnel actif ou retraité de la Poste.

Prêts

Aperçu des prêts octroyés

	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de nouveaux prêts	25	12	19
Montant total des prêts octroyés	CHF 245 993	CHF 125 562	CHF 189 175
Montant en moyenne	CHF 9 840	CHF 10 464	CHF 9 957
Prêts courants	44	42	53
Montant total au compte débiteurs	CHF 255 791	CHF 215 863	CHF 293 055
Remboursements	CHF 221 754	CHF 218 753	CHF 319 205
Produits d'intérêts (* sans intérêt à compter de 2020)	CHF 0*	CHF 0*	CHF 9 521

Affectation des prêts octroyés

	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Différentes factures ouvertes	5	4	2
Formation initiale et continue	5	0	3
Famille	4	3	1
Logement en propriété	-	2	3
Logement / dépôt de loyer	2	0	1
Impôts	5	0	0
Frais de divorce	-	1	0
Soins dentaires	1	0	2
Voiture	5		
Autres dettes / assainissement de dettes	6	2	7
Total des catégories	33	12	19
Total des prêts	25	12	19
Dont augmentations de prêts	0	0	1
Dont prêts d'un montant supérieur à CHF 10 000	13	6	10

Subsides et legs

Conformément à l'article 13 des statuts, le Fonds du Personnel accorde des subsides (à fonds perdus) au personnel en activité et au personnel retraité, ainsi qu'à leurs conjoint(e)s et partenaires.

Récapitulation des subsides et legs

	31.12.2021		31.12.2020		31.12.2019	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Frais de maladie et d'accident	133	CHF 218 354	119	CHF 276 260	129	CHF 239 660
Cas de rigueur	160	CHF 705 319	171	CHF 571 099	153	CHF 468 717
Frais de formation	23	CHF 84 187	39	CHF 90 687	35	CHF 63 866
Legs Gurtner*	0	- CHF	0	- CHF	0	- CHF
Total subsides	316	CHF 1 007 860	329	CHF 938 046	317	CHF 772 243
Demandes refusées	7		9		10	
Valeur moyenne des subsides	CHF 3 189		CHF 2 851		CHF 2 515	
Prestations sociales	CHF 64 190		CHF 58 566		CHF 49 228	

* Le legs Gurtner est dédié aux familles des postiers (autrement dit, aux responsables de filiales) dans le besoin dans la région de desserte de l'ancien arrondissement postal de Berne. Cette année encore, il n'y a pas eu de demandes dans le cadre du legs Gurtner.

Aide d'urgence Corona

Introduite en avril 2020, l'aide d'urgence Corona a de nouveau été utilisée en 2021 afin d'atténuer rapidement et sans formalités les cas de rigueur dus au COVID-19.

	31.12.2021		31.12.2020	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Frais de maladie et d'accident	14	CHF 12 910	55	CHF 46 204
Assurances sociales	CHF 790		CHF 3 112	



Prévention

Cours de conseil en matière de budget

Le Fonds du Personnel Poste souhaite développer les compétences des personnes en formation et du personnel de la Poste en matière de gestion d'argent.

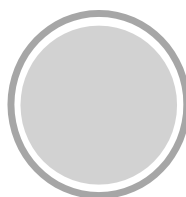
Durant l'année scolaire 2021-2022, le Fonds du Personnel Poste a financé 21 sessions pour 614 personnes en formation. En élaborant un budget et en se penchant concrètement sur leur gestion personnelle de l'argent, les personnes en formation ont été sensibilisées afin de prévenir les situations d'endettement.

Depuis 2017, des cours de conseil en matière de budget sont proposés au personnel des CFF, de Swisscom et de la Poste. Compte tenu de la situation sanitaire, presque tous les cours ont eu lieu en ligne, sous forme de webinaires. Au cours de l'exercice sous revue, deux nouveaux formats ont vu le jour: «Mon premier budget — Débuter dans la vie professionnelle» à l'intention des jeunes adultes de 18 à 25 ans et «Budget pour la retraite» à l'intention des futurs retraités qui souhaitent se préparer à cette nouvelle étape.

Le nombre de participants aux cours a connu une forte augmentation par rapport aux exercices précédents, passant de 20 en 2019 et 32 en 2020 à 75 au total durant l'année 2021. Cependant, il a été constaté que de nombreuses personnes inscrites ne se sont pas présentées aux sessions virtuelles. Ainsi, seules 79% des personnes inscrites ont réellement participé aux cours. Nous allons réfléchir à des mesures permettant d'inverser cette tendance.

Le coût total pour le Fonds du Personnel Poste s'est élevé à 17 413 francs (contre 10 478 francs lors de l'exercice précédent).

	Nombre de participants de la Poste	Coût pour la Poste	Coût moyen du cours par personne
Budget en bref	35	CHF 8 010	CHF 229
Pro du budget	2	CHF 935	CHF 468
Débuter dans la vie professionnelle	11	CHF 3 168	CHF 288
Argent et famille	12	CHF 2 189	CHF 182
Retraite	15	CHF 3 110	CHF 468
Total	75	CHF 17 413	CHF 232



Mesure de l'impact

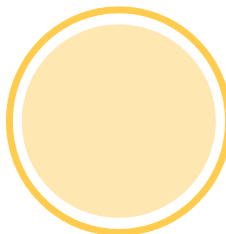
Afin de mesurer l'impact des cours de conseil en matière de budget, les participants sont interrogés deux fois: à la fin du premier cours (sondage zéro et satisfaction vis-à-vis du cours) et six mois après la fin du cours à l'aide d'un questionnaire sur la mise en pratique des connaissances acquises. Étant donné que les résultats ne seront connus que l'année prochaine, nous communiquons les retours des cours dispensés en 2020 qui contenaient les formats «Budget en bref», «Pro du budget» et «Argent et famille» (sans «Mon premier budget – Débuter dans la vie professionnelle» et «Budget pour la retraite»).

Au total, 50% des participants ont répondu au premier questionnaire et 11% au second questionnaire. 9% des participants au cours «Budget en bref» et 13% des participants au cours «Pro du budget» ont indiqué rencontrer des problèmes financiers. Les raisons de ces difficultés financières sont en premier lieu des crédits à la consommation ou des crédits-bails et, en second lieu, des événements exceptionnels tels qu'une séparation ou un divorce, la diminution du taux d'occupation ou la perte d'emploi. Plusieurs personnes ont également déclaré reconsidérer l'état de leurs finances en raison de leur situation familiale (séparation, divorce, famille monoparentale) et ont manifesté leur intention de planifier leur budget. 66% des sondés entendent mieux contrôler leur budget en comptabilisant leurs recettes et leurs dépenses de manière manuscrite ou électronique.

Dans le deuxième questionnaire envoyé six mois plus tard, la moitié des personnes interrogées ont indiqué avoir mis en œuvre cette résolution. Cependant, 40% des participants au sondage déclarent que leur situation financière n'a pas évolué. À l'inverse, 40% des participants sont parvenus à mieux gérer leur argent et à faire des réserves. Une seule personne a signalé une détérioration de sa situation financière après avoir suivi le cours.

Tous les cours ont suscité un fort engouement et ont été recommandés par les participants, soit directement à la fin du cours soit dans le sondage.

En conclusion, les personnes qui ont participé aux cours ne sont pas confrontées à d'importantes difficultés financières. Il s'agit de personnes qui souhaitent encore mieux gérer leur budget ou qui ne veulent pas être prises au dépourvu en cas de changement de leur situation financière. Grâce aux cours, les participants obtiennent des informations concrètes et simples à appliquer, ont une meilleure vue d'ensemble de leur situation financière et peuvent mettre de l'argent de côté.





Vacances pour tous et Aide aux vacances Reka

L'offre «Vacances pour tous» a été introduite en 2016 afin de remplacer la mise à disposition de logements de vacances. En 2021, le Fonds du Personnel Poste a sponsorisé 218 réservations avec une contribution d'un montant total de 28 789 francs (contre 216 réservations avec une contribution du Fonds du Personnel Poste de 29 691 francs en 2020). Pour chaque réservation, la personne concernée, membre du personnel actif ou retraité, a ainsi bénéficié d'une remise effective d'environ 173 francs (contre 185 francs en 2020).

Afin de permettre aux familles, aux familles monoparentales et aux personnes en situation de handicap de bénéficier d'une pause bienvenue, le Fonds du Personnel Poste a mis en place un partenariat avec la Fondation Reka pour l'aide aux vacances. Depuis 2019, les membres du personnel peuvent déposer une demande d'aide aux vacances Reka par l'intermédiaire du Conseil social Poste. Les collaboratrices et les collaborateurs paient 200 francs par réservation, transport vers la destination de vacances en Suisse et logement de vacances compris. Le Fonds du Personnel Poste apporte une aide de 500 francs; les coûts restants sont pris en charge par la Fondation Reka pour l'aide aux vacances.

Au cours de l'exercice sous revue, aucune aide financière n'a été attribuée pour les vacances. Une promotion active a par conséquent été lancée à l'automne dans les centres d'Éclépens et de Härkingen. Afin d'assurer cette promotion, nous avons utilisé le matériel visuel aimablement mis à disposition par la Fondation Reka pour l'aide aux vacances (voir photo ci-dessus).



Finances

Placements

Durant l'exercice sous revue, aucune obligation n'est arrivée à échéance. Un titre a pu être acquis pour une durée de 7 ans et un montant de 5 millions de francs. Le marché financier dans le domaine des obligations n'a à nouveau pas enregistré de détente en 2021. Des liquidités pour un total de 2,5 millions de francs restent disponibles, réparties entre la Banque cantonale bernoise (1 million de francs) et PostFinance.

Au cours de l'exercice sous revue, des intérêts négatifs sont devenus exigibles chez PostFinance pour un montant de 1022 francs.

À la fin de l'année, le portefeuille des obligations se composait de 11 titres individuels arrivant à expiration entre 2022 et 2028.

La valeur comptable du portefeuille d'actions (indice SMI passif) a augmenté de 1,6 million de francs par rapport à l'exercice précédent.

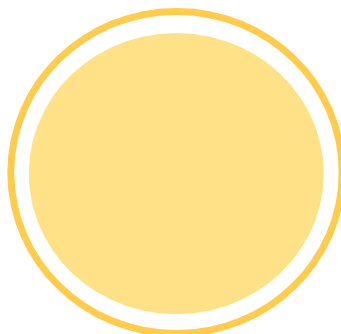
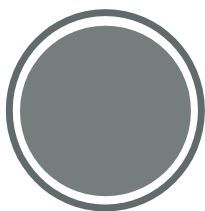
Fin décembre 2021, le portefeuille du Fonds du Personnel Poste se présentait comme suit:

Valeur de marché obligations	46,1 millions de francs
Valeur de marché actions	9,2 millions de francs
Réserve de fluctuation	-3,9 millions de francs
Total des titres de placement	51,4 millions de francs

Analyse des risques

Pendant l'exercice sous revue, des analyses des risques ont à nouveau été régulièrement effectuées.

L'organe externe de révision (T + R SA) a confirmé dans son rapport de révision que les risques d'une déclaration fondamentalement erronée dans la présentation comptable doivent être considérés comme minimes.



Comptes annuels 2021

Bilan

Actifs

En francs suisses	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Liquidités		2 527 064.90	8 368 724.20
Autres créances à court terme		118 768.43	119 153.54
Actifs de régularisation		67 182.63	62 946.52
Total de l'actif circulant		2 713 015.96	8 550 824.26
Titres	Annexe 1	51 394 831.95	46 228 877.48
Prêts au personnel	Annexe 2	237 980.72	207 862.65
Total des actifs immobilisés (immobilisations financières et corporelles)		51 632 812.67	46 436 740.13
TOTAL DES ACTIFS		54 345 828.63	54 987 564.39

Passifs

En francs suisses	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Passifs de régularisation		41 321.15	51 476.35
Total des fonds de tiers à court terme		41 321.15	51 476.35
Provisions	Annexe 3	27 787.13	27 787.13
Total des fonds de tiers à long terme		27 787.13	27 787.13
Total des fonds de tiers		69 108.28	79 263.48
Capital de la Fondation		54 908 300.91	55 522 976.42
Bénéfice de l'exercice / (-) Perte de l'exercice		-631 580.56	-614 675.51
Total des fonds propres		54 276 720.35	54 908 300.91
TOTAL DES PASSIFS		54 345 828.63	54 987 564.39

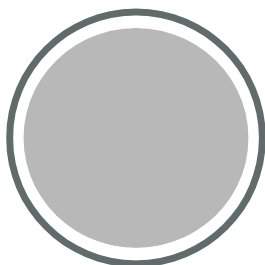
Compte de résultat

En francs suisses	Annexe	2021	2020
Subsides et dons		96 534.44	73 837.93
Produits sur immobilisations financières	Annexe 4	517 209.11	490 034.15
Produits d'intérêts sur prêts et hypothèques		0.00	2.55
Autres produits		0.00	4 000.00
Total des produits		613 743.55	567 874.63

Prestations statutaires		-1 109 736.27	-1 059 603.14
Charges sur immobilisations financières	Annexe 4	-38 922.49	-34 540.67
Charges pour Vacances pour tous / Aide aux vacances Reka		-33 067.65	-29 691.35
Charges de personnel	Annexe 5	0.00	0.00
Autres charges		-60 935.41	-57 973.83
Total des charges d'exploitation		-1 242 661.82	-1 181 808.99

Charges financières		-2 662.29	-741.15
Produits financiers		0.00	0.00
Total du résultat hors exploitation		-2 662.29	-741.15

Bénéfice de l'exercice / (-) Perte de l'exercice		-631 580.56	-614 675.11
---	--	--------------------	--------------------



Annexes

Informations générales

Nom, siège et statut juridique

Fonds du Personnel Poste, Berne, Fondation (CHE-104.325.045)

Les documents suivants, adoptés aux dates correspondantes, s'appliquent:

- Statuts	10.02.2017
- Règlement de gestion	06.12.2016
- Directives concernant l'octroi de subsides, prêts, «Vacances pour tous», subventions à des projets	05.12.2019
- Directives relatives au placement de la fortune de la Fondation	06.12.2016

Autorité de surveillance

Département fédéral de l'intérieur

Statut fiscal

La Fondation est reconnue comme une organisation d'utilité publique et est à ce titre exemptée des impôts directs (ordonnance de l'Intendance des impôts du canton de Berne du 10 octobre 2014).

Principes d'évaluation généraux

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation suisse, et en particulier des articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962). Les principaux principes d'évaluation non prescrits par la loi appliqués dans les présents comptes sont décrits ci-après.

Titres et immobilisations financières

Les titres sont évalués d'après le cours de la bourse ou le prix du marché observé à la date de clôture du bilan. Pour assurer la prospérité à long terme du Fonds du Personnel Poste, il est fait usage de la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves de fluctuation. La constitution de ces éventuelles réserves de fluctuation a lieu à hauteur d'un montant ne dépassant pas la valeur d'acquisition ou la valeur boursière inférieure, le cas échéant.

Prêts au personnel de la Poste

Les prêts au personnel sont évalués au coût d'acquisition au plus, déduction faite d'éventuels correctifs de valeur.



Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

Annexe 1: titres

En francs suisses	31.12.2021	31.12.2020
Obligations	46 106.90	41 428 450.00
Actions	9 206 931.95	7 661 427.48
Réserves pour fluctuations de cours	-3 919 000.00	-2 861 000.00
Total	51 394 831.95	46 228 877.48

Au 31 décembre 2021, la valeur d'acquisition des titres s'établit à 51 394 509.22 francs (46 228 385.90 francs lors de l'exercice précédent).

Annexe 2: prêts au personnel

En francs suisses	31.12.2021	31.12.2020
Prêts au personnel	249 980.72	230 862.65
Correctif de valeur pour les prêts	-12 000.00	-23 000.00
Total	237 980.72	207 862.65

Annexe 3: provisions

En francs suisses	31.12.2021	31.12.2020
Legs Gurtner	27 787.13	27 787.13
Total	27 787.13	27 787.13

Annexe 4: produit / charges sur immobilisations financières

Au cours de l'exercice sous revue, des réserves pour fluctuations de cours de 1 058 000 francs ont été dissoutes et comptabilisées comme produit (réserves dissoutes à hauteur de 12 000 francs lors de l'exercice précédent).

Annexe 5: postes à plein temps

Nombre	2021	2020
Postes à plein temps en moyenne annuelle	< 10	< 10



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation du Fonds du personnel Poste, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du Fonds du personnel Poste pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Guemligen, le 9 février 2022

T+R SA

Vincent Studer
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Andreas Oester
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)